

Jean-Michel LOUKA
4 mars 2011

LA PSYCHANALYSE MORTELLE ? **(Lettre de l'Autre)**

Alors ? Mortelle la psychanalyse ?
 Qu'allez-vous encore nous chanter là ?
 Elle se porte fort bien, la psychanalyse... Non ?

Eh bien non ! Elle ne se porte pas si bien que cela, pas aussi bien, en tout cas, que vous voudriez le croire. La loi de Santé publique promulguée par le Président de la République le 08 août 2004, et ses décrets d'application, créent une nouvelle catégorie de « psy », par défaut de formation de base en psychopathologie clinique théorique et pratique, pour devenir un psychothérapeute acceptable, c'est-à-dire accréditable par l'Etat français.

Là où vous aviez jusqu'alors quatre catégories de « psy », auxquelles vous adresser pour connaître le tempérament de vos symptômes, vous en aurez dorénavant cinq. Y-a-t-il là comme un progrès ? Et qui doit-on remercier ?

Voici votre choix : 1) le psychiatre, docteur d'Etat en médecine ; 2) le psychologue clinicien, diplômé d'Etat titulaire du DESS ; 3) le psychothérapeute dûment désormais accrédité par l'Etat ; 4) le psychanalyste, reconnu comme tel parce qu'inscrit sur l'annuaire de son association, mais accrédité d'Etat comme psychothérapeute, parce que psychiatre ou psychologue diplômé ou suffisamment « formé » à la psychopathologie ; 5) le psychanalyste hors accréditation de l'Etat, parce que sa demande a été rejetée,... ou parce qu'il n'a rien demandé, ou estime qu'il n'a rien de rien à demander à l'Etat.

J'appartiens à cette dernière catégorie. Je crois pouvoir prédire qu'il en restera fort peu, d'ici quelques temps, spécialement après la publication des décrets.¹

Tout cela aura-t-il été fait pour tuer la psychanalyse en France ?

Pas vraiment, ou, à tout le moins, pas directement. Il serait plus juste de dire que cela aura été fait pour... qu'elle meurt d'elle-même, par division et étouffement.

Car, soyons réalistes, qui voulez-vous qui ne se précipite pas à se faire « accréditer » comme psychothérapeute ? L'estampille de l'Etat - synonyme de « sérieux », de non-charlatan, allez donc savoir pourquoi l'Etat est synonyme de tout cela quand on regarde d'un peu près comment il agit, comment il pratique... ? -, l'estampille de l'Etat, est-ce que ça se refuse ?

Oui, on le peut, même dans ce domaine. Mais il faut savoir alors que vous vous refusez, du même mouvement, tout accès aux institutions de soins, à l'hospitalier général public ou privé, au para-hospitalier, à tout le secteur psychiatrique, adulte, adolescent ou enfant... En clair vous ne pouvez plus prétendre décrocher un travail salarié de « psy » où que ce soit. Il ne vous reste que quoi, si vous êtes psychanalyste ? Il ne vous reste qu'à être un *vrai* psychanalyste, un *pur*, en deux mots, comme le furent, non des moindres, un Sigmund Freud ou un Jacques Lacan. C'est-à-dire un psychanalyste qui fait quotidiennement l'épreuve douloureuse, toujours, de vivre et de travailler exclusivement de son acte, en ouvrant son lieu d'exercice et assumant les charges afférentes de son cabinet privé, en payant la T.V.A. à 19,6%, la taxe professionnelle et, bien évidemment, ses impôts - sans pour autant prescrire de médicaments psychotropes, même si vous en avez la compétence parce que vous êtes diplômé de médecine, sans pour autant signer de feuilles de maladie du tiers payant de la Sécurité

¹ Publication intervenue l'été 2010.

Sociale (la psychanalyse n'est pas la médecine, vous souffrez mais vous n'êtes pas malade au sens des maladies somatiques répertoriées par l'OMS), tiers qui n'a ici rien à faire avec la relation analytique qui exclut tout tiers, justement : l'Etat, la Sécurité dite Sociale, autant que père et mère, frères et sœurs, maris, épouses, amants, maîtresses, etc..

Car, seule cette *position*, il s'agit bien de cela, permet votre liberté d'analyste - vous n'avez de compte à rendre à personne à ce sujet -, et autorise et garantit d'un même pas la liberté de parole de la personne qui s'adresse à vous pour entrer en analyse, pour, comme l'on dit, faire « son » analyse avec vous.

Tout cela, cette rencontre de deux libertés, aujourd'hui, dans la société telle qu'elle est devenue, une société néo-hygiéniste de méfiance obligée accordée à l'Autre toujours potentiellement trompeur, une société qui s'auto-pousse donc, nécessairement, au contrôle, à l'évaluation, et à l'accréditation maximale - ou prétendue telle -, celle de l'Etat, tout cela à un prix. Celui que vous demande votre psychanalyste, et qui doit être essentiellement, prioritairement, orienté à cette fin : protéger cette rencontre, dans le réel, cette *tuchè*, de deux libertés confrontées à la parole, cet intime, ce « concubinage » alla jusqu'à dire Lacan, hors de la présence regardante, un peu trop regardante pour être honnête d'un tiers. De tout tiers.

Les accrédités de tous bords se privent, désormais, de cette possibilité en se livrant au contrôle d'un tiers, pas n'importe quel tiers, de l'Etat, lequel, il faut le savoir, n'a toujours demandé que cela, il est d'ailleurs institué pour ça : contrôler ! *Surveiller et punir*, disait en son temps Michel Foucault.

Le médecin psychiatre et le psychologue clinicien devront ainsi « s'faire » (il y a ici le retour à une topologie non-moëbienne de la sphère, avec donc un dedans et un dehors bien délimités, exclusifs l'un de l'autre) *s'faire* accréditer. On peut penser qu'ils seront assez « formés », au sens universitaire et hospitalier du terme, en psychopathologie, pour être aisément accrédités par les instances étatiques. Pourquoi donc se refuser une telle offre ? Le psychothérapeute a voulu son accréditation étatique, il l'a. A lui maintenant de démontrer sa « formation », est-il bien formé comme l'Etat le souhaite ? On verra. Restent les psychanalystes qui n'auront pas été pour rien dans cette affaire, sortes de pompiers-pyromanes de la chose. La plupart n'auront pas de mal à se faire reconnaître, en tant que psychiatres qu'ils n'auront jamais renoncé à être, ou en tant que psychologues qui perdurent comme tels dans les institutions de soins psychiatriques ou généraux. Pourquoi, là aussi, se refuseraient-ils la main tendue de l'Etat qui vise à officialiser, en même temps que garantir, qu'il s'agit là de « bons » psychothérapeutes auxquels le public peut faire toute confiance ?

Restera le psychanalyste, appelé jadis « ni-ni », qu'il faudra maintenant dénommer « ni-ni-ni » : ni psychiatre, ni psychologue, et ni, même pas, psychothérapeute d'Etat... Ce psychanalyste « ni-ni-ni » sera, encore plus qu'avant, séparé des autres « psy », voire plus encore, car la manip' aura aussi consisté à l'éloigner significativement de ses confrères psychanalystes reconnus préfectoralement et mutés désormais en psychothérapeutes d'Etat. Division et mort par étouffement, disions-nous plus haut...

Alors, oui la psychanalyse est une discipline mortelle, puisque l'on cherche, - et ce n'est bien sûr pas la première fois, et même, ça n'arrête pas depuis le commencement, Freud y ayant constamment eu affaire -, puisque l'on cherche à la tuer, à l'anéantir, à l'exterminer, par des attaques en règle qui visent à réaliser son élimination par le moyen de la division en ses rangs et l'étouffement dans sa plus pure spécificité.

Pourtant, elle n'est pas morte, puisqu'elle mord encore... Car, d'entrée de jeu, disons-le tout net, clairement, gravement s'il le faut : depuis Platon, c'est la vieille injonction philosophique, philosopher, c'est apprendre à mourir. Eh bien, psychanalyser, en quelque sorte, c'est tout le contraire. Psychanalyser, c'est apprendre à vivre.

C'est la raison pour laquelle, cette psychanalyse, elle mord à pleines dents dans la science comme dans la religion, interrogeant les fondements d'émergence subjective de la première, montrant les ressorts collectifs de la seconde. Et, de temps en temps, à force de mordre, ici ou là, elle arrive à faire des...mordus. Des mordus de la psychanalyse, des mordus par Freud, des mordus par Lacan, et quelques autres... Des mordus qui rencontrent que l'inconscient n'est pas qu'une simple hypothèse, que l'inconscient ça existe, parce que l'inconscient, le « leur », si l'on peut dire, et dans une certaine équivoque signifiante, ils le rencontrent chaque jour sur le divan, dans leurs rêves ou encore dans leur vie quotidienne au travail, aussi bien que dans leur rapport journalier à l'autre.

Mais, pourquoi en veut-on tant que ça à cette malheureuse psychanalyse freudienne ?

Parce que, semble nous répondre Elisabeth Roudinesco : « [...] la psychanalyse est-elle la seule doctrine psychologique de la fin du XIX^e siècle à avoir associé une philosophie de la liberté à une théorie du psychisme. Elle est en quelque sorte une avancée de la civilisation contre la barbarie. C'est d'ailleurs pourquoi elle a remporté un tel succès pendant un siècle dans les pays marqués par la culture occidentale : en Europe, aux Etats-Unis, en Amérique latine. Malgré les attaques dont elle fait l'objet et malgré la sclérose de ses institutions, elle devrait dans ces conditions être capable, aujourd'hui encore, d'apporter une réponse humaniste à la sauvagerie douce et mortifère d'une société dépressive qui tend à réduire l'homme à une machine sans pensée ni affect. »²

Et quel est le modèle actuel de l'homme qui se refuse à être réduit à une machine sans pensée ni affect ? Il semblerait bien que, s'il n'en reste qu'un, ce soit le psychanalyste, c'est-à-dire, cet homme qui se refuse à être accrédité par qui que ce soit, par quelque autorité quelle qu'elle soit, cet homme libre, non « machiné », qui échappe à l'évaluation, au contrôle, à la garantie..., cet homme dont l'unique éthique est celle du *bien dire*, cet homme qui apprend à ne plus céder sur son désir, à sortir de la culpabilité, et à s'autoriser, *in fine*, à manquer à l'Autre...

Cet homme, c'est le psychanalyste.

Le psychanalyste, allons-y, parlons-en. Pas de psychanalyse, sans le psychanalyste, rappelons-le, le seul à lutter aux côtés des pulsions de vie, contre la pulsion de mort, de mort, notamment, de la psychanalyse, programmée *hic et nunc*, ici et maintenant, en France, depuis l'arrivée des décrets d'application qui ne visent qu'à promouvoir le *cognitivism*, la psychothérapie cognitivo-comportementaliste et toute l'idéologie a-subjective, évaluable et contrôlable des sciences « cognées » comme je les appelle, affectueusement bien sûr !

Le psychanalyste, dont je parle, restera-t-il ce psychanalyste contraint, par restriction de son champ de clientèle, à ne pratiquer que la psychanalyse sous la forme, proprement mythique, dite de la cure-type ?

Jacques Lacan, dans son article intitulé *Les variantes de la cure-type*³, fustige, jusqu'à ridiculiser cette appellation due au psychanalyste français de la génération précédente, Maurice Bouvet ; il dit, dans la séance du 12 octobre 1968, lors du Congrès de l'Ecole freudienne de Paris, tenu à Strasbourg et consacré aux rapports de la psychanalyse aux psychothérapies⁴ : « [...] cette formule répugnante que nous devons à M. BOUVET : cure-type - pourquoi pas cure-pipe ? ».

Ma réponse est non ! Car, Lacan, dans cet article des *Ecrits*, répondra lui-même un peu plus loin⁵ : « *la question des variantes de la cure... nous incite à n'y conserver qu'un critère,*

² Elisabeth Roudinesco, *Pourquoi la psychanalyse ?* Fayard, 1999, p.83.

³ Jacques Lacan, *Les variantes de la cure-type*, in *Ecrits*, Seuil, Paris, 1966, p.p.324 et 329.

⁴ Jacques Lacan, *Lettres de l'Ecole freudienne de Paris*, (Bulletin intérieur de l'Ecole freudienne de Paris), N°6, octobre 1969.

⁵ Jacques Lacan, *Les variantes...* idem, p.329.

pour ce qu'il est le seul dont dispose le médecin qui y oriente son patient. Ce critère, rarement énoncé d'être pris pour tautologique, nous l'écrivons : une psychanalyse, type ou non, est la cure qu'on attend d'un psychanalyste ».

Voilà,... ainsi énoncé, le point d'où nous pouvons partir, l'axe de ce qui se met en place pour chaque cas en cette discipline. Partons de là, si vous le voulez bien, et si vous voulez m'y suivre.

« La psychanalyse est la cure qu'on attend d'un psychanalyste ».

Rien d'autre ?

Rien d'autre ! Ca suffit déjà pas mal.

...Mais, ceci admis, tout de suite, surgit une première question : Où y-a-t-il un psychanalyste ?

On sait qu'il y en a. On sait même qu'il y en a beaucoup. Je veux dire qu'on sait qu'il y en a beaucoup qui y prétendent. Mais est-il si facile de dire à quoi cela pourrait se reconnaître ?

On peut néanmoins supposer qu'il existe, à minima, quelqu'un qui devrait savoir ce que c'est qu'un psychanalyste : c'est le psychanalyste lui-même ! Et, jusqu'à présent, l'on peut penser, qu'il n'y a même que lui qui puisse le savoir. C'est même ce savoir qui seul, peut l'y autoriser. Donc pas l'Etat, pas même son institution psychanalytique, ni même encore son psychanalyste (ce qui n'empêche pas ce dernier d'avoir, parfois, son mot à dire). C'est précisément là que prend tout son sens, et rien que son sens, celui que Lacan visait en faisant figurer la phrase suivante dans les statuts de son Ecole,...oh ! Scandale dans le landernau ipéiste :

«Le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même»

Bien sûr, pour les non-avertis, il faut préciser immédiatement, que ce « lui-même » ne signifie nullement un « soi-même », que l'analyste ne doit s'autoriser en rien de son petit Moi, ou petit Surmoi, ou de son « je » grammairien, mais de ce « lui-même », c'est-à-dire de cette position tierce en lui, de cette place en troisième personne, que son inconscient occupe.

Néanmoins, la question ne se pose pas tout à fait comme cela pour celui/celle qui vient lui demander, sinon une analyse, à tout le moins, le tempérament de ses symptômes. Ce que la personne qui vient demander quelque chose à un psychanalyste attend, ça dépend, en fait, de l'idée qu'elle se fait d'un psychanalyste, surtout au départ. Ainsi, toute la question, vous pouvez l'entrevoir dès maintenant, va être, ipso facto, versée au compte d'une autre question de la psychanalyse, celle du transfert en tant qu'il serait spécifique de la psychanalyse.

De son côté, lui, le psychanalyste, c'est ici l'une des premières choses qu'il a à analyser : Qu'est-ce qu'on attend de moi comme psychanalyste ? Que je fasse un diagnostic ? Que je donne des médicaments ? Que j'organise une hospitalisation en milieu psychiatrique ? Que je donne des recettes ? Que je pratique l'une des cinq cents psychothérapies, mais surtout pas de psychanalyse ? Que je comprenne quelque chose, et tout de suite ? Que j'autorise le sujet à pleurer ? A se plaindre ? A gémir ? A m'engueuler ? A me mentir, me couillonner ? A me faire céder, de préférence complètement, sur mes honoraires... ? A s'aimer, j'allais dire, tout simplement ?

En tout cas, ledit psychanalyste, il vaudrait mieux qu'il puisse avoir une idée assez solide de ce que, de lui, on doit en attendre. Et ça, cela ressortit de sa formation, de la formation du psychanalyste.

Il y a une expérience de ce qu'on attend d'un psychanalyste. Cette expérience a, aujourd'hui, plus d'un siècle d'existence. Est-elle toujours la même, en 2011, que celle qu'elle

fût, pour Freud et ses élèves, dans la Vienne des années 1890 aux années 1930, celle qu'elle aura été, pour Lacan et ses élèves, entre 1953 et 1980 ?

L'expérience de ce qu'on attend d'un psychanalyste aujourd'hui, quelle fonction cela joue-t-il dans ce qu'on a coutume d'appeler la « formation » du psychanalyste ?

La formation ? C'est-à-dire dans ce que le psychanalyste doit savoir de lui-même en tant que psychanalyste. Le sachant il pourra dès lors s'exposer au demandeur dans un mode de présence qu'il rencontrera comme n'ayant plus grand chose à voir, ou à faire, avec ceux, imitatifs, dégradés mais néanmoins narcissiques qu'arborent bien trop souvent, accrédités ou non, les psychothérapeutes, les psychologues ou les psychiatres. A leur décharge, il faut bien dire qu'ils ont, la plupart du temps, emprunté cela, ces petites mines sucrées, aux psychanalystes eux-mêmes. C'est donc un juste retour des choses. Regardez-vous, en eux, à ce miroir qu'ils vous tendent ; c'est exactement cela qu'il ne vous faudrait plus être, si vous ne voulez pas mourir au champ d'horreur de la psychanalyse. Ou, alors, faites-vous accréditer comme « psychothérapeutes », et vous pourrez plastronner. Vous serez devenus des petits bénis par l'Etat ; et même des bénis-oui-oui !

Qu'est-ce que l'on sait ? Ce que l'on sait, c'est que le psychanalyste doit répondre à une certaine demande..., mais pas à une autre. Oui ! Mais laquelle et laquelle ? Vous voyez, ce n'est pas, comme l'on répète bêtement, que « le psychanalyste ne répond pas à la demande ». C'est plutôt qu'il ne répond pas à certaines demandes - i.e. il les laisse à d'autres, toujours bien contents de répondre à toutes ou presque -, pour mieux répondre à une seule, qui est d'ailleurs celle qui correspond, qui s'emmanche au désir de, lui, l'analyste : « qu'il y ait de l'analyse ». C'est la formule la plus simple qu'avait trouvée Lacan pour dire ce désir de l'analyste.

Rappelez-vous, c'est comme cela que ça a commencé : l'hystérique et Freud, le premier psychanalyste, car le premier médecin à ne plus faire le maître. Pourquoi je dis que ça s'est emmanché ? Parce que l'hystérique et le psychanalyste sont deux chercheurs de vérité. Ils ne l'ont pas, la vérité, ils la cherchent ! Ils sont faits, *littéralement* (même si, compris dans ce terme, l'on entend que, par moment, ça « râle » un peu), ils sont faits, littéralement pour « s'entendre ». « Avec lui, dit-elle, je m'entends bien ». Même si ça « râle » un peu. Comme dans le coït !

Chercheurs de vérité donc ! Eh oui, la question de la vérité, dans la psychanalyse, est dans le coup. La vérité y est, à chaque fois, à chaque cas, engagée. Et le psychanalyste y est lui-même entièrement dedans engagé. Il ne peut y être, engagé, que du même bord : en vérité. Lacan rappelait toujours qu'on ne pouvait, en ce domaine, se donner des airs. Des airs de psychanalyste, justement. Que ça ne tient pas. Bien sûr, beaucoup se sont précipités à vouloir démontrer le contraire. Ils se sont donnés des airs de Lacan. Tel faisant son séminaire debout, comme lui, tel faisant des jeux de mots hermétiques à n'en plus finir, tel cherchant à être encore plus affecté de gongorisme ou de dandysme papillonnant que le maître, tel s'acharnant à pratiquer, stupidement car systématiquement, des séances encore plus courtes qu'il n'avait déjà subi chez Lacan, etc.

Alors que la vérité, c'est quelque chose qui est de l'ordre de la présence. A ne s'y pas tromper. Car, c'est de l'ordre de la « présence de la vérité » dont il s'agit, en effet, dans la psychanalyse. Elle est là, présente, bien que très difficilement connaissable, ladite vérité. Et connaissable par soi-même (*Selbsverständlich*, comme dit Freud). Non, la vérité n'est pas connaissable, en tout cas pas directement, en tout cas qu'à moitié, moitié par moitié, moitié de la moitié, etc. - la vérité, arrivera à énoncer Lacan, ne peut que se « mi-dire » -, ce qui ne

l'empêche nullement d'être là, bien présente. Sous quelle forme ? Très simplement et concrètement, sous la forme de ceux que nous « adoptons » (Lacan) comme patients, comme analysants. Car, ces sujets analysants, ils sont la vérité. Et c'est de là que tout analyste doit partir. Lacan montrera alors, concernant la vérité, qu'il n'y a de vérité que du sujet. C'est pour cela que les sujets sont inconnaissables, puisqu'ils sont la vérité, et leur symptôme l'incarne, ladite vérité. Ce qui ne veut donc pas dire qu'on ne peut rien en savoir. Bien au contraire !

Dès lors une question, si le psychanalyste ressortit d'une présence, et si la vérité s'expose de même, il s'agirait de savoir ce que la présence du psychanalyste a à faire avec la présence de la vérité ? Et d'abord, est-ce la même ?

C'est la même, et c'est pas la même. C'est, en tout cas, parce qu'il existe cette présence de l'analyste qui, il faut bien le dire, n'est due qu'à son parcours subjectif, effectué sur le divan, au travers de la question de sa castration, que la vérité peut d'autant mieux se rendre présente, car elle se trouve alors, comme s'exprime Freud, *heimlich*, chez elle, en famille, *at home*, si vous préférez l'anglais.

Nous dirons que la présence de l'analyste et la présence de la vérité sont toutes les deux placées sur la même surface topologique moëbienne, dite unilatère, d'une bande dite de Moëbius, un huit intérieur, celle que Lacan utilise pour « montrer » ce qu'il en est de la structure du sujet. Cependant, ces deux présences ne sont pas au même endroit, mais l'une a un temps d'avance, sur l'autre, un tour, en son parcours des deux tours de la boucle pour revenir au point de départ. C'est-à-dire que l'une se trouve alors comme à l'envers de l'autre, comme en opposition de phase. Gageons, au mieux, et logiquement, que c'est la présence du psychanalyste qui doit avoir ce tour d'avance dans le parcours.

Le décalage des deux présences n'empêche aucunement la « rencontre ». Bien au contraire, comme l'expérience humaine le démontre tous les jours. Ainsi, c'est parce que le psychanalyste en sa présence a un temps d'avance, ce temps d'avance qui lui permet d'avoir un tour d'avance sur le parcours de la bande de Moëbius, qu'il acquiert une qualité de « présence » qui appelle et peut « répondre » à la présence de la vérité du sujet. C'est encore cette présence de la vérité du sujet qui nécessite de définir, de cerner, pour le psychanalyste, une, « sa » position.

Sa « position », Lacan en dit déjà quelque chose d'assez serré, au moment où, dans le séminaire sur *Le Transfert*, il s'interroge sur la présence qu'il appelle « réelle », dans la séance du 03 mai 1961, première séance qu'il consacre au commentaire de la trilogie des Coûfontaine, de Claudel. Il s'agit d'y repérer la question du signifiant du manque, le grand *Phi*, le phallus en tant que symbolique :

« Notre fonction, notre force, notre devoir, est certain, et toutes les difficultés se résument à ceci – il faut savoir remplir sa place, en tant que le sujet doit pouvoir y repérer le signifiant manquant. Et donc, par une antinomie, par un paradoxe qui est celui de notre fonction, c'est à la place même où nous sommes supposés savoir que nous sommes appelés à être, et à n'être rien de plus, rien d'autre, que la présence réelle, et justement en tant qu'elle est inconsciente.

Au dernier terme, à l'horizon de ce qu'est notre fonction dans l'analyse, nous sommes là en tant que ça – ça, justement, qui se tait, et qui se tait en ce qu'il manque à être. Nous sommes au dernier terme, dans notre présence, notre propre sujet, au point où il va s'évanouir, où il est barré. C'est pour cette raison que nous pouvons remplir la même place où le patient,

comme sujet, lui-même s'efface, et se subordonne à tous les signifiants de sa propre demande. »⁶

D'où une dernière et provisoire question : à quel moment de son entrée dans cette topologie moëbienne, c'est-à-dire à quel moment où il l'a constaté, où il est constaté aussi, par exemple dans son rapport à son propre analyste ou son contrôleur, que ça devient manifeste, solide, irréversible, cette présence de l'analyste, cette place, en somme cette *position*, à quel moment on peut, ce « jeune » analyste, lui permettre ou non de se mettre en face de ce qu'on attend de lui ?

Je vous laisse sur cette question, un casse-tête, parmi d'autres, de tous les temps des institutions analytiques et de leurs didacticiens.

⁶ Jacques Lacan, Le Séminaire, Livre VIII, *Le transfert*, Seuil, (1991), 2001, p.319. N'est-il pas alors étonnant que l'hagiographie savante fasse constamment remonter l'introduction, l'émergence de cette expression « sujet supposé savoir », comme rejetée d'abord, comme « une supposition induite » (Lacan), à la séance du 15 novembre 1961 du séminaire IX suivant : *L'identification ? 1961-1962*. Dernier exemple : Paul-Laurent Assoun, *Lacan, Que Sais-je ?* N°3660, Puf, Paris, 2003, p.98.

